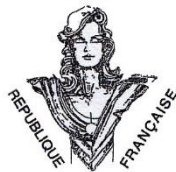


DÉPARTEMENT DE L'EURE



MAIRIE
DE
FLEURY-LA-FORÊT

27480

Tél. : 02 32 49 63 40

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **15 mai 2021**

Date de Convocation : 07 mai 2021

Date d'affichage : 07 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze mai à dix heures trente minutes.

Sous la présidence de Arnaud GODEBOUT, Maire.

Étaient présents : Arnaud GODEBOUT, Thierry POIRIER, Jack LEBOURG, Mickaël AUBIN, Joël KAZANTZEFF, Maël LELOIR, Xavier DEVEAUX, Jérémy BOURNISIEN, Laurence SELIN (10h43).

Étaient absents : Xavier PUPIN, Marie-Charlotte MARTIN.

Secrétaire de séance : Xavier DEVEAUX

Le Quorum est d'un tiers des membres élus, suite à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire.

Ouverture de la séance à 10h35 par Monsieur Arnaud GODEBOUT, Maire.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 09 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération du SIEGE 27 pour les travaux d'enfouissement route de Bosquentin
- Préparation des élections départementales et régionales 2021
- Convention 30 millions d'amis
- La Gazette de Fleury-la-Forêt n°2
- Questions diverses

1. Délibération du SIEGE 27 pour les travaux d'enfouissement route de Bosquentin

DT/496554 : Travaux d'enfouissement route de Bosquentin

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunication.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- En section d'investissement : 20 916,66€
- En section de fonctionnement : 9 166,66€

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunication.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente, l'inscription des sommes au Budget de l'exercice au compte 2041 pour les dépenses d'investissement et au compte 615232 pour les dépenses de fonctionnement.

2. Préparation des élections départementales et régionales 2021

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers présents que les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin 2021. Cette année, la particularité est que les deux élections se dérouleront en même temps pour le premier et deuxième tour. Le bureau, initialement en Mairie, sera transféré dans la salle communale pour des raisons logistiques et sanitaires.

Monsieur le Maire fait un tour de table afin de prendre connaissance des disponibilités de chaque conseiller afin de tenir le bureau de vote.

Monsieur le Maire propose 4 créneaux : 8h-10h30 / 10h30-13h / 13h-15h30 / 15h30-18h.

Ayant pris note des présences de chacun, Joël KAZANTZEFF sera absent aux deux tours.

3. Convention 30 millions d'amis

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal l'entrevue avec Monsieur Rémy, vétérinaire de La Feuillie, concernant un projet de convention avec l'association 30 millions d'amis.

Cette convention a pour objet la participation aux frais de stérilisation et de tatouage des chats errants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse la participation à cette convention à la majorité.

Voix pour : Maël LELOIR

Voix contre : Thierry POIRIER, Mickaël AUBIN, Xavier DEVEAUX

Voix abstention : Joël KAZANTZEFF, Jack LEBOURG, Jérémy BOURNISIEN, Laurence SELIN, Arnaud GODEBOUT

4. La Gazette de Fleury-la-Forêt n°2

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la parution de la Gazette de Fleury-la-Forêt est semestrielle. La prochaine parution est prévue en juillet.

Monsieur le Maire laisse la parole à Maël LELOIR qui présente aux conseillers les idées d'articles de la prochaine Gazette de Fleury-la-Forêt.

Un tour de table est effectué afin de recenser les idées de l'équipe municipale.

5. Questions diverses

Une réunion est prévue le 18 mai 2021 afin de planifier la reprise du comité des fêtes et du club des anciens. Elle se fera avec la commission festivité et la commission culture, communication et tourisme.

Concernant la participation citoyenne, Monsieur le Maire fait un rapide énoncé des personnes qui se sont portées volontaires auprès des conseillers.

Il informe également qu'il se réunira avec la Gendarmerie nationale le 31 mai 2021 pour sélectionner les référents de Fleury-la-Forêt.

Monsieur le Maire informe avoir reçu une proposition concernant la réalisation d'un ouvrage sur Fleury-la-Forêt. Monsieur le Maire présente le travail de Pierre MOLKHOU avec un exemplaire qui nous a été offert concernant la commune d'Hébécourt. Le coût de cet ouvrage est d'environ 15 000€ HT. Les conseillers présents saluent la proposition et le travail de recherche effectué pour la conception de l'ouvrage mais le coût est trop important pour la commune. Monsieur le Maire est chargé de prendre contact avec Pierre MOLKHOU afin de lui exposer le refus de la commune.

Concernant la fête nationale du 14 juillet 2021, la commune envisage de réaliser des animations sur la base de jeux traditionnels : course en sac, chamboule-tout...

Clôture de séance : 12h29

Fait à Fleury-la-Forêt

Le 18 mai 2021

Arnaud GODEBOUT,
Maire de Fleury-la-Forêt.

SIGNATURES :

M. AUBIN

J. BOURNISIEN

X. DEVEAUX

A. GODEBOUT

J. KAZANTZEFF

J. LEBOURG

M. LELOIR

M-C. MARTIN

T. POIRIER

X. PUPIN

L. SELIN